

La lettre du département Accompagnement des Entreprises sur l'actualité emploi, économie, travail et relations sociales

N°33

Juillet 2024

MESURES DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

AIDES A L'INVESTISSEMENT

AAP Soutien aux projets d'innovation et d'investissements pour produire en France les Véhicules Intermédiaires de demain et leurs composants : cet appel à projets de l'Ademe vise à soutenir les efforts de compétitivité, de souveraineté, d'innovation et d'investissement productif de la filière industrielle des véhicules intermédiaires et leurs composants stratégiques pour produire les véhicules intermédiaires de demain et leurs équipements. Il est ouvert aux entreprises de toutes tailles.

Appel à candidatures jusqu'au 4 avril 2025 (prochaine relève le 8 novembre prochain)

[En savoir plus](#) ➡ [Industrie des Véhicules Intermédiaires \(eXtrême Défi\) | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME](#)

Transition écologique : subventions, prêts, aides fiscales... Les entreprises s'engageant dans une maîtrise de leurs dépenses énergétiques et une démarche de production moins polluante peuvent bénéficier de financements publics.

[En savoir plus](#) ➡ [Aides aux entreprises pour favoriser leur transition écologique | economie.gouv.fr](#)

Financement des projets innovants : crédit d'impôt innovation, France expérimentation... De nombreux dispositifs financiers ou d'accompagnement existent pour vous soutenir dans le développement de vos projets innovants. Que vous soyez une jeune entreprise ou une entreprise établie, découvrez toutes les solutions pour concrétiser vos idées.

[En savoir plus](#) ➡ [Innovation : quels sont les aides et crédits d'impôt existants ? | economie.gouv.fr](#)

AIDES A L'EMPLOI

Fonds de subvention à l'économie circulaire : mis en place dans le cadre de la convention de revitalisation Etat-SFR au plan national, ce fonds soutient les projets créateurs d'emplois portés par des PME favorisant le développement de la filière recyclage/reconditionnement de terminaux numériques.

SFR Soutien les projets d'entreprise favorisant l'économie circulaire numérique grâce au fonds de revitalisation SFR

Un dispositif financier attractif pour accompagner les initiatives locales vertueuses liées à l'économie circulaire numérique.

Le fonds de subvention SFR soutient les projets créateurs d'emplois participant au développement de la filière recyclage et reconditionnement (collecte, récupération, réparation, valorisation...) des terminaux numériques pour permettre leur réemploi.

Les aides disponibles

- Un fonds de subvention de 400 000 € est mis en place par SFR et vise à soutenir la création d'un emploi ou emplois à l'activité soutenue dans la filière ci-dessus :
 - Accompagnement à hauteur de 4 200 € par emploi créé en CDI ou CDDi
 - Équipement Temps Plein
 - Rabat de 198 250 € par projet (25 emplois)

Les critères d'éligibilité

Les projets sont soumis aux critères d'éligibilité suivants :

- Typologie des structures** : Start-up, PME, ou SME
- Activité** : tous les secteurs d'activité (hors agriculture, élevage, grande distribution, profession libérale, restauration, franchises et assurances).
- Perspectives de développement** : Projet portant un minimum de 8 créations d'emplois en CDI, CDDi, CDDi ou Equivalents Temps Plein sur une période de 5 ans.

Comment se déroule l'accompagnement ?

- Un dossier doit être soumis pour accompagner une ou deux créations d'emplois.
- Présentation du dossier.
- Présentation et validation.
- Approuvé par le comité de pilotage.
- Approuvé par le comité de pilotage.
- État de l'activité et de l'emploi.
- État de l'activité et de l'emploi.
- État de l'activité et de l'emploi.

Qui contacter ?

Service PROJET 01 21 21 21 21

[Plus d'infos et contact](#) ➡ Romain FOUQUET – Alixio Revitalia - +33 6 27 65 56 39 - romain.fouquet@alixio.fr

Alternance : une nouvelle version du **guide de la DGEFP** à destination des employeurs et des organismes de formation sur les aides aux contrats en alternance a été publiée le 4 juin 2024. Ce guide présente les différentes aides existantes et **apporte plusieurs conseils pour faciliter leur obtention**. Cette nouvelle version prend en compte la fin de l'aide au contrat de professionnalisation pour les contrats conclus à partir du 1er mai 2024 et est enrichie d'une **synthèse des aides disponibles pour les alternants en situation de handicap**

[Retrouver le guide](#) ➡ [Aides aux contrats en alternance | Guide pratique à destination des employeurs et des organismes de formation - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

FISCALITE

Participez aux frais de garde des enfants de vos salariés : si vous soutenez financièrement la garde des enfants de vos salariés, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, du **crédit d'impôt famille (CIF)**.

[Explications](#) ➡ [Crédit d'impôt famille : bénéficiez d'un avantage fiscal en participant aux frais de garde des enfants de vos salariés | economie.gouv.fr](#)

Créance fiscale : comment l'utiliser ? Vous pouvez utiliser votre créance fiscale pour payer vos **impôts professionnels**. Certaines entreprises peuvent même demander le **remboursement immédiat** de leur créance. Trouvez la solution qu'il vous faut.

[Explications](#) ➡ [Entreprises, comment utiliser votre créance fiscale ? | economie.gouv.fr](#)

Compte courant d'associé : dirigeant, salarié ou associé, vous pouvez prêter de l'argent à votre société pour l'aider à financer ses besoins. Ces avances en compte courant sont rémunérées par des intérêts qui peuvent être **déduits des bénéfices de votre entreprise**.

[Explications](#) ➡ [Compte courant d'associé : fonctionnement et fiscalité | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

ACCOMPAGNEMENT/FORMATION

ACCOMPAGNEMENT

Apprentissage et handicap, un guide pour les entreprises et les apprentis : destiné aux apprentis, centres de formation d'apprentis (CFA) et employeurs privés ou publics, le Guide apprentissage et handicap **publié par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, avec l'appui de l'Agefiph et du FIPHP**, vise à informer et sensibiliser sur l'opportunité que représente **l'apprentissage aménagé**.

[Découvrir le guide](#) ➡ [Apprentissage et handicap : un guide pour les employeurs et les apprentis - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)



Cellule de prévention du Tribunal de commerce : le président du tribunal de commerce (ou du tribunal judiciaire) est investi d'une **mission de prévention des difficultés des entreprises**. Si, en tant que chef d'entreprise, vous rencontrez des difficultés, le tribunal de commerce (ou judiciaire) vous accompagne **afin d'empêcher la survenance de la cessation des paiements**. Il peut décider de vous convoquer mais le chef d'entreprise **peut aussi demander spontanément un entretien** avec le président du tribunal pour faire le point sur sa situation.

[En savoir plus](#)



[Rendez-vous « prévention » avec le président du tribunal | Entreprendre.Service-Public.fr](https://www.entreprendre.service-public.fr)

Transition écologique : la Région IDF lance sa 3ème promotion du **programme de co-développement pour réduire l'impact environnemental des TPE-PME**. Le programme est ouvert à toute TPE-PME francilienne, quelle que soit sa maturité sur le sujet de la transition écologique. La sélection des entreprises se fait sur la motivation et la capacité à suivre intégralement **les 7 journées du programme, réparties sur 9 mois**.

La date limite des candidatures est fixée au **5 septembre**.

[En savoir plus](#)



[TPE-PME : la Région vous aide à réduire l'impact environnemental de votre activité | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](https://iledefrance.fr)

FORMATION

Intelligence artificielle : l'intelligence artificielle peut représenter un levier de croissance pour votre entreprise. Plusieurs **formations gratuites** existent pour vous accompagner dans sa mise en œuvre.

[En savoir plus](#)



[L'intelligence artificielle, un levier de croissance pour votre entreprise | economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)

AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS

Webinaire aides à l'embauche : dans le cadre du club "Les Entreprises s'engagent" du Val-de-Marne, la DRIEETS IDF-UD94 et France Travail organisent un webinaire le **mardi 10 septembre de 12h30 à 13h30**. Ce rendez-vous aura pour objectif de présenter les dispositifs d'aide à l'embauche, notamment celui de l'Emploi Franc.



[Pour s'inscrire](#)



[Webinaire Dispositifs d'aides à l'embauche Tickets, Tue, Sep 10, 2024 at 12:30 PM | Eventbrite](https://eventbrite.com)

Forum des métiers de l'autonomie : le département du Val-de-Marne organise un Forum-emploi des métiers de l'Autonomie destiné aux **demandeurs d'emploi et aux étudiants de la filière sanitaire et sociale** souhaitant s'engager dans ses métiers. Il aura lieu **le 19 septembre 2024 de 9h à 17h** au campus de l'UPEC en partenariat avec France Travail.



« **Génération reconversions** » : Transitions Pro IDF organise, les **27 et 28 septembre 2024**, le salon « Génération Reconversions » avec pour but de mettre en relation demandeurs d'emplois, salariés avec une volonté de reconversion et **entreprises en recherche de profils**. Près de 4000 personnes sont attendues.



[En savoir plus](#)



[#Génération Reconversion 2024 - Transitions Pro Île-de-France \(transitionspro-idf.fr\)](#)

FORMALITES / OBLIGATIONS

Permis des conducteurs salariés : employeur du transport public routier, vous pouvez désormais vérifier la **validité** du permis de conduire de vos conducteurs grâce au **portail Vérif Permis**.



[En savoir plus](#)



[Transports -Vérifiez la validité du permis de vos conducteurs salariés avec la nouvelle plateforme Vérif Permis | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Nouvelles règles pour les congés payés et les arrêts de travail : la **loi du 22 avril 2024** fixe à 2 jours ouvrables par mois la durée de congé payé acquis au titre des périodes pendant lesquelles le salarié est en arrêt de travail pour une maladie ou un accident non professionnel. Elle prévoit également, dans certaines limites, un droit au report des congés payés au profit du salarié qui se trouve dans l'impossibilité, pour cause de maladie ou d'accident, de prendre, au cours de la période de prise de congés, tout ou partie des congés qu'il a acquis.

Afin de tenir compte de ces changements, une nouvelle version de la **fiche pratique « Les congés payés »** est disponible sur le site travail-emploi.gouv.fr, **présentant les principaux droits et obligations des salariés et des employeurs**.

[En savoir plus](#)



[Les congés payés - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Versement mobilité - nouveaux taux au 1er juillet 2024 : si vous embauchez plus de 10 salariés, vous devez contribuer au versement mobilité qui **permet de financer les transports en commun**. Au 1er juillet, ses taux évoluent.

[Voir les taux](#)



[Transports -Versement mobilité : les nouveaux taux au 1er juillet 2024 | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Numéros d'identification : Siren, Siret, code APE, RCS... Ces sigles énigmatiques rythment la vie administrative de votre entreprise. Vous devez les fournir pour vos démarches et les inscrire sur vos documents administratifs. Mais que se cache-t-il derrière ces acronymes ? Comment les obtenir ?

[En savoir plus](#)



[Quels sont les numéros d'identification d'une entreprise ? | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Conservation des documents : dans le cadre de votre activité, vous devez conserver vos documents pendant une durée qui varie selon leur nature. Consultez les délais de conservation de vos papiers professionnels **grâce au simulateur dédié.**

[En savoir plus](#)



[Quels sont les délais de conservation des documents pour les entreprises ? | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

ACTUALITES CONDITIONS DE TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Web série sur le droit du travail - le harcèlement moral : d'après une étude récente de l'organisation internationale du travail (OIT), **près de 18 % des salariés hommes et femmes** indiquent avoir fait l'objet de violences ou de harcèlement psychologique dans leur vie professionnelle. Défini par le Code du travail, le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits de la personne du salarié au travail et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Son auteur : un employeur, un collègue de la victime, quelle que soit sa position hiérarchique...

Ce nouvel épisode de la web série sur le droit du travail, aborde **les règles relatives au harcèlement moral.**

[En savoir plus](#)



[Le harcèlement moral - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Chaleur et canicule au travail : le travail à la chaleur est à l'origine de risques pour la santé des travailleurs et augmente le risque d'accidents du travail. Vous êtes employeur et vous vous demandez quelles mesures mettre en œuvre en cas de fortes chaleurs ? Découvrez **les mesures de prévention** à mettre en place par l'employeur, **les bons gestes** à adopter au travail et **toutes les ressources utiles** sur ce sujet, en cas d'épisode de ce type au cours de l'été 2024.

[En savoir plus](#)



[Chaleur et canicule au travail : les précautions à prendre - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Outil d'autodiagnostic sur la QVCT pour faciliter le dialogue social et professionnel : à l'occasion de la Semaine QVCT, l'Aract IDF a lancé un nouvel outil d'autodiagnostic QVCT en ligne. Il permettra aux TPE-PME de discuter collectivement autour des thématiques de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, afin de **démarrer leurs démarches QVCT et définir les actions prioritaires**.

[En savoir plus](#)



[TPE-PME : un outil d'autodiagnostic QVCT pour faciliter le dialogue social et professionnel | Anact](#)

Appel à projets du Fact - aide à domicile : vous portez un projet pour **améliorer l'intégration des nouvelles recrues dans l'aide à domicile, fidéliser les salariés et prévenir l'usure professionnelle** ? Participez à l'appel à projets du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **27 septembre 2024**.

[En savoir plus](#)



[Appel à projets : améliorer l'intégration et prévenir l'usure professionnelle des salariés de l'aide à domicile | Anact](#)

Travail des seniors : découvrez deux outils à télécharger pour **prévenir l'usure professionnelle et favoriser le maintien en emploi**. Destinés aux employeurs, responsables RH, représentants du personnel, **ce questionnaire et ce guide gratuits** proposent des pistes d'action pour faciliter le travail des seniors dans de bonnes conditions.

[Découvrir les outils](#)



[Travail des seniors, deux ressources pour enrichir vos pratiques | Anact](#)

Congés de maternité : les femmes enceintes ont droit à un congé de maternité avant et après l'accouchement. Mais savez-vous qu'une salariée qui allaite dispose, à cet effet, d'une heure par jour sur son temps de travail ? **Quelles sont vos obligations en tant qu'employeur durant cette période** ? On vous répond.

[En savoir plus](#)



[Entreprises : vos obligations dans le cadre d'un congé de maternité | economie.gouv.fr](#)

DIALOGUE SOCIAL

Web série sur le droit du travail - les négociations obligatoires dans l'entreprise : l'acronyme « NAO » ou « négociation annuelle obligatoire » est souvent utilisé pour désigner la négociation collective obligatoire sur les salaires. Cette négociation collective, dont le caractère obligatoire répond à certaines conditions, porte également sur **les champs de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la qualité de vie et des conditions de travail**.

Ce nouvel épisode de la web série sur le droit du travail présente ces négociations obligatoires, **leur thème, leur périodicité et leur déroulement**.

[Voir la fiche pratique et la vidéo](#)



[Les négociations obligatoires dans l'entreprise : thème, périodicité et déroulement - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : dans le cadre du **Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026**, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a réalisé, avec différents partenaires (partenaires sociaux, Défenseur des droits, etc.), un **guide de sensibilisation des membres des comités sociaux et économiques d'entreprises (CSE)**.

S'inscrivant dans l'objectif général de mieux protéger et accompagner les salariés et les entreprises face aux situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations notamment liées à l'origine, ce guide à destination de ces élus des salariés vise à les informer sur leurs compétences en matière de lutte contre l'ensemble des discriminations ainsi que sur les outils à leur disposition pour les combattre et les prévenir.

En savoir plus



[Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : un guide pour les CSE - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

VIE DE L'ENTREPRISE

Responsabilité sociétale des entreprises : comment la mettre en place ? Environnement, enjeux sociaux, achats responsables... La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) peut concerner toutes les entreprises. Toutes les entreprises peuvent mettre en œuvre cette démarche. Mais de quoi s'agit-il précisément ? Comment la mettre en place dans votre entreprise ?

En savoir plus



[Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises \(RSE\) ? | economie.gouv.fr](#)

Chèques vacances : toute entreprise qui le souhaite peut proposer à ses salariés des chèques-vacances. L'employeur peut alors bénéficier **d'exonérations de charges** et l'employé d'un complément de revenu. Comment mettre en place cet outil au sein de votre entreprise ? Quelle part l'entreprise doit-elle payer ?

En savoir plus



[Entreprises : tout ce que vous devez savoir sur les chèques-vacances | economie.gouv.fr](#)